



Syndicat UNSa Territoriaux Ville de Marseille

64 rue de la Joliette

13002 Marseille

Tél 04.91.14.55.91

unsaterritoriaux@marseille.fr

Site : marseille.unsa-territoriaux.org

Le 09/02/2026

CIA : votre syndicat UNSA FAIT LE POINT MAIS RESTE VIGILANT !

Présents

Administration : M. Cordier, M. Sauser, Mme Pilia



Rappel de la méthode d'attribution du CIA

M. Cordier a rappelé la méthode appliquée pour l'attribution du CIA.

Il a insisté sur le fait que les managers n+1 proposaient un niveau, la chaîne hiérarchique au niveau de la DGA concernée valide ou pas ce niveau.

La DRH certifie n'être jamais intervenue sur le niveau de CIA sauf pour l'équité de traitement, des explications et ajustements lorsque les situations posaient questions (comme par exemple un service ou tout les agents étaient positionnés sur du niveau 4 sauf pour 1 agent). Elle n'a jamais imposée aux DGA de réguler vers le bas de manière globale.

Combien d'agents ont bénéficié du CIA ? :

- 9 900 agents : CIA attribué
- 1 200 agents : CIA non attribué → soit moins de 10 % des agents
- Niveau 1 : 10 % Niveau 2 : 60 % Niveau 3 : 25 à 30 % Niveau 4 : 2 %

Demandes de rectification

- 312 demandes de rectification ont été recensées.

Attention : les demandes doivent être transmises via les managers

- **La régularisation interviendra sur la paye de février 2026**

L'UNSa dénonce des délais beaucoup trop longs pour des erreurs qui ne relèvent pas des agents.

Position de l'Administration

M. Cordier indique l'existence d'un process, mais reconnaît la nécessité d'une meilleure cohérence de la DRH et d'une harmonisation entre services.

L'UNSa rappelle que l'égalité de traitement des agents ne peut pas être optionnelle.

Situations particulières signalées

- Agents de l'Opéra : cas de non-attribution du CIA à clarifier
- Agents stagiaires : requêtes via Azur
- Non-attribution du CIA pour certains sans justification claire

L'UNSA demande des réponses écrites et transparentes pour ces situations.

L'UNSa revendique

- **Une harmonisation réelle des pratiques**
- **Une correction rapide des erreurs**
- **Une égalité de traitement pour tous les agents**
- **Des explications claires pour chaque non-attribution**

**Nous restons mobilisés à vos côtés .
N'hésitez pas à nous contacter pour toute question
ou situation individuelle.**



L'équipe syndicale UNSA



<https://marseille.unsa-territoriaux.org/adhesion>

